

Ukraine : une lente prise de conscience

Description

Après le désastre de Tchernobyl, il semble impossible d'associer l'idée d'écologie à l'Ukraine. Pourtant, les enjeux qui y sont liés sont fondamentaux, pour les Ukrainiens comme pour leurs voisins. Et le mot d'ordre de la protection de l'environnement commence depuis peu à s'imposer dans le débat public.

L'Ukraine semble ne pas pouvoir se débarrasser de certains clichés pesants: industries lourdes et polluantes, sidus persistants d'un système soviétique sclérosé, politique environnementale et sanitaire quasi-inexistante ou encore blocages politiques dans un pays en proie à de féroces luttes de pouvoir. A tel point que la Roumanie, qui ne passe pourtant pas pour une championne en la matière, a pu mener en 2007 une importante campagne de diffamation contre son voisin, accusé de nuire à la biodiversité et à la qualité de l'eau dans le delta du Danube, et lui demander des réparations.



Cette réputation se révèle bien embarrassante pour le deuxième Etat le plus grand d'Europe, après la Russie (603.700 km²). Des montagnes Carpates aux sables de Crimée, des immenses forêts du Nord aux steppes fertiles du centre du pays, l'ancien «grenier à blé de l'Europe» recèle pourtant une grande diversité biologique. La faible densité de population (77 hab/km² en moyenne contre 110 en France) aide à la préservation de vastes espaces inhabités. L'Ukraine compte ainsi une quarantaine de réserves naturelles et parcs nationaux.

Selon l'étude du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) de juin 2007, la pollution près des grands centres industriels serait cause d'un nombre bien plus élevé de décès et de malformations chez les nouveaux nés que dans les autres pays européens[1]. Dix-neuf des vingt-quatre *oblast* (divisions administratives) du pays ne peuvent assurer l'approvisionnement en eau potable à leurs habitants. La pollution met aussi en grave danger la biodiversité. Alors que les Ukrainiens sont parmi les plus gros consommateurs d'énergie en Europe (environ le double des Allemands), 40 à 45% de leur électricité est encore produite par des centrales thermoélectriques à énergies fossiles, qui contribuent fortement à l'effet de serre. Malgré la catastrophe de 1986, environ 47% de l'énergie est toujours fournie par les quinze centrales nucléaires en activité, dont certaines sont jugées défectueuses par les experts internationaux.

Cette étude exhaustive souligne de même l'absence de culture écologique dans la conduite des politiques publiques. Ce qui se traduit entre autres par un manque d'expertise et d'évaluation des problèmes à résoudre. L'étude onusienne a d'ailleurs été la plus complète parue depuis 1998.

Le choc de Tchernobyl

Le choc de 1986 fut Ã la base d'une prise de conscience environnementale globale. Aujourd'hui encore, le site de l'explosion de la centrale de Tchernobyl concentre l'attention et les moyens des autoritÃ©s mais aussi de la communautÃ© internationale. De 70.000 Ã 200.000 tonnes de fuel radioactif reposeraient sous le dÃ©me qui entoure l'ancienne centrale. Devant les menaces de fissures, on a commencÃ© en 2006 Ã construire un nouveau systÃ©me de confinement, Ã«l'arche de TchernobylÃ». Les travaux sont prÃ©vus jusqu'en 2010 et financÃ©s en majeure partie par les pays du G8.

Les consÃ©quences humaines de l'explosion se font encore sentir, principalement en Ukraine et en BiÃ©lorussie. Hormis les dÃ©cÃ©s directement liÃ©s aux consÃ©quences du sinistre, 5 millions de personnes vivent encore dans l'espace contaminÃ©. De multiples cancers et des malformations chez les nouveaux nÃ©s seraient liÃ©s Ã la contamination radioactive. Cette situation requiert aujourd'hui encore l'attention des gouvernements, associations et organisations internationales. MalgrÃ© leurs interventions volontaristes, la catastrophe a aussi engendrÃ© un certain fatalisme au sein de la population. Ainsi peut-on souvent entendre: Ã«AprÃ©s Tchernobyl, il ne peut rien arriver de pire...Ã». Alors pourquoi agir pour l'environnement? D'autant que, libres de toute ingÃ©rence humaine, les 2.800 km² de la zone d'aliÃ©nation autour de l'ancienne centrale sont devenus un paradis Ã©cologique unique.

Tchernobyl symbolise le dÃ©but de la rÃ©flexion Ã©cologique en Ukraine. C'est Ã partir de ce dÃ©sastre que les pouvoirs publics ont pris en compte l'environnement et la santÃ© dans l'Ã©laboration de leurs politiques. Une sociÃ©tÃ© civile s'est aussi dÃ©veloppÃ©e, Ã travers les confÃ©rences et dÃ©bats sur ce sujet. Les associations antinuclÃ©aires, dont certaines bÃ©nÃ©ficient d'un soutien occidental, sont aujourd'hui les plus nombreuses et les mieux organisÃ©es dans le panel des ONG environnementales ukrainiennes. On peut citer la Voix de la Nature, InterEco, EcoClub, Green World ou encore Bakhmat. Ainsi Ã©taient-elles plus de cent Ã participer Ã la confÃ©rence Ã«20 ans aprÃ©s le dÃ©sastre de Tchernobyl: prÃ©voir le futurÃ» qui s'est tenue en avril 2006.

L'Ã©cologie Ã l'ordre du jour

DÃ©s l'indÃ©pendance en 1991, le systÃ©me juridique a prÃ©vu la protection de l'environnement et de la santÃ©. On a ainsi observÃ© une profusion de textes traitant de l'eau, de l'air, des Ã©conomies d'Ã©nergie ou de la gestion des dÃ©chets radioactifs. MalgrÃ© une activitÃ© lÃ©gislatrice assez faible depuis 1995, seules quelques initiatives concernant la faune ou la gestion des terres ayant Ã©tÃ© ajoutÃ©es aux mesures initiales, le Pnud considÃ©re l'arsenal juridique comme complet. Les ministÃ©res successifs en charge de l'Environnement tentent depuis des annÃ©es de mettre en Åuvre ces mesures et de sensibiliser les populations, par exemple en organisant des confÃ©rences sur des sites trÃ©s polluÃ©s ou en essayant de promouvoir le principe du Ã«pollueur-payeurÃ».

Cet engagement semble Ã©tre relayÃ© au plus haut sommet de l'Etat. Le prÃ©sident V. Louchtchenko rappelle rÃ©guliÃ©rement ses convictions. Ainsi dÃ©clarait-il en aoÃ»t 2008 son intÃ©rÃ©t pour les forÃ©ts ukrainiennes, Ã«richesse de la nationÃ». De mÃame, Ã la tribune de l'AssemblÃ©e plÃ©niÃ©re des Nations unies en septembre 2008, oÃ¹ il a renouvelÃ© son appel Ã

une *«action globale plus active dans la sphère de l'écologie»*.

Y répond le dynamisme de la société civile. La Ligue ukrainienne de l'écologie a ainsi présenté en 2006 la première encyclopédie écologique d'Ukraine, avec pour buts une éducation des citoyens et une évaluation des problèmes contemporains. Face à l'insuffisance des actions publiques, certaines de ces organisations initient aussi des projets concrets et déterminés. Sur une idée d'habitants de Kiev, l'ONG MAMA-86 a ainsi organisé le premier système de recyclage de déchets de la ville en 2006. Ceux-ci étant rattachés au poids, on assiste donc depuis 2006 à une course, principalement entre adolescents et retraités, pour approvisionner les quelques 350 points de collecte de la capitale.

Un contexte international porteur

La « *fibre écologique* » est aussi pour l'Ukraine un moyen d'intégration à la communauté internationale. Elle entraîne en effet prises de contact, échanges d'informations et de techniques ou encore investissements. Les Etats-Unis furent ainsi le plus important avocat de la sécurité nucléaire en Ukraine jusqu'en 1995. L'UE a repris le flambeau par la suite, en poussant à la fermeture définitive de la centrale de Tchernobyl, obtenue en 2000.

Le pays semble aussi tirer son épingle du jeu des permis d'émission instaurés par le protocole de Kyoto. Compte tenu du poids du charbon dans la production d'énergie, il est étonnant de le remplacer par les sources nucléaires, libérant ainsi des droits d'émission qui peuvent être revendus à d'autres pays. Taras Bebesko, de l'Agence pour l'investissement écologique en Ukraine, a ainsi récemment annoncé que son pays, conjointement avec la Russie, mettrait bientôt pour 89 milliards de dollars de permis sur le marché. Sans devenir les meilleurs élèves de Kyoto, les Ukrainiens obtiennent ainsi un poids fondamental dans la lutte contre les gaz à effet de serre.

L'Union européenne, où la protection de l'environnement a été l'origine en stricte priorité, est un acteur majeur de cette intégration internationale, et ce à plusieurs niveaux. La Commission européenne finance, notamment à travers l'Euroregion Bug (Pologne-Ukraine-Bielorussie), de multiples initiatives. Par ailleurs, l'Ukraine s'est associée en 2006 aux Pays-Bas dans un programme de protection de la biodiversité et d'aménagement de « *corridors écologiques* ». Ces actions communes, conduites avec le Canada, les Etats-Unis, la Finlande ou encore la Suisse, sont vues comme un moyen d'ancrage à l'Occident, loin des pressions du « *grand frère* » russe.

Des pesanteurs embarrassantes

Le sujet écologique s'impose donc de plus en plus dans la vie publique ukrainienne. Avec peu d'effets jusqu'à présent. La culture écologique dans les politiques publiques, qui consiste à intégrer la protection de l'environnement dans les différentes politiques sectorielles, demeure un vœu pieux. S'y ajoutent les fardeaux de l'héritage soviétique, des blocages politiques, des rivalités régionales ou encore de la corruption rampante. L'ex-Premier ministre V. Ianoukovitch avait par exemple proposé pendant la campagne électorale de 2004 de forcer les entreprises polluantes à reverser une partie de leurs bénéfices pour assurer l'entretien de leur lieu d'implantation. La tourmente de la révolution orange a enterré l'idée...

Mais les nécessités du développement économique sont là, qui se passent aisément de

considérations écologiques. Les comparatifs de l'Euro 2012 illustrent clairement cette réalité. L'hebdomadaire *Le Jour* s'inquiétait récemment des dégâts causés à l'environnement et des conséquences pour l'Ukraine de l'après-2012. Les dernières déclarations de Michel Platini, menaçant de retirer l'organisation des jeux à l'Ukraine, ne devraient pas aider à prendre le temps d'inclure l'écologie dans les travaux en cours.

Les enjeux de l'écologie en Ukraine appellent ainsi à un renforcement des débats et initiatives, de manière assez urgente. La devise nationale déclare: «*La gloire de l'Ukraine n'a pas encore péri, pas plus que sa liberté*». Reste à savoir si son environnement leur survivra.

[1] Rapport du Pnud, «*National Environmental Policy of Ukraine*», 14 juin 2007.

* Sébastien GOBERT est étudiant en Master II à l'IEP de Strasbourg, mention Politiques européennes, parcours franco-polonais.

date création

15/01/2009

Champs de Maita

Auteur-article : Sébastien Gobert*